



## **LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Maison Régionale des Sports, 2 Avenue de l'Université 33400 Talence

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

*Assemblée Générale du 06 Avril 2024*

---

*Ce rapport contient 3 pages*

**HCA EXPERTS**

13 Avenue de CHAVAILLES 33520 BRUGES  
Tél : 05 56 11 89 12  
Mail : [contact@hca-experts.com](mailto:contact@hca-experts.com)

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Grande Aquitaine  
SAS au capital de 1.235.040 € - RCS Bordeaux 502 423 577 - APE : 6920Z



**LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

Maison Régionale des Sports  
2, Avenue de l'Université  
33400 Talence

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

### **Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à BRUGES, le 18 Mars 2024.

Le Commissaire aux Comptes

*HCA EXPERTS*, représentée par



**HCA EXPERTS**  
SAS au capital de 1 235 040 €  
Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes  
13, avenue de Chavailles - Bât. F  
33520 BRUGES  
R.C.S. BORDEAUX 502 423 577

Vincent BENOIS

Compagnie Régionale Grande Aquitaine - Ressort de la Cour d'Appel de Bordeaux